

Accompagner techniquement et financièrement les collectivités territoriales dans l'élaboration de stratégies locales de reconquête de la biodiversité déclinées en programmes d'actions opérationnels

Enjeux



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

ORIENTATION

Des territoires engagés mobilisant les Solutions fondées sur la Nature pour leur aménagement

OBJECTIF

Construire 50 projets de territoires intercommunaux pour la reconquête de la biodiversité

PROBLÉMATIQUES

Face à la dégradation des écosystèmes et l'effondrement de certaines espèces, il est nécessaire que tous les acteurs s'engagent pour sauvegarder et restaurer notre patrimoine naturel fragile et désormais menacé. De nombreux dispositifs à destination des collectivités existent, mais les acteurs territoriaux ont parfois du mal à les identifier. En réponse aux enjeux régionaux et locaux de biodiversité, il s'agit de faire émerger, reconnaître et valoriser des stratégies locales de reconquête de la biodiversité portées par les collectivités territoriales déclinées en programmes d'actions opérationnels. Les collectivités territoriales infra-départementales représentent l'échelon le plus à même d'apporter une réponse de terrain aux enjeux de biodiversité et aux spécificités de chaque territoire de par leurs compétences et leur proximité avec les usagers.

DESCRIPTION

1. Identifier et partager les enjeux des territoires

- Préciser la responsabilité des territoires au regard des enjeux identifiés au niveau régional (SRB).
- Cartographier les enjeux par socio-écosystèmes ou entités éco-paysagères.
- Encourager la réalisation d'ABC pour connaître les enjeux à l'échelle intercommunale ou communale.
- Rendre visibles les objectifs en matière de biodiversité des différents documents de planification (SCOT, SDAGE,...) et stratégies (SRB, ...) pour qu'ils puissent être intégrés par les collectivités et pris en compte dans les futurs projets.

2. Construire des stratégies communales et intercommunales de reconquête de la biodiversité

L'élaboration d'une stratégie locale pourra suivre les étapes suivantes :

- Réaliser un diagnostic de territoire partagé avec les acteurs locaux.
- Identifier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire et les leviers d'actions.
- Définir des priorités et des objectifs spécifiques atteignables
- Au regard des objectifs et priorités définis sur le territoire, co-construire la stratégie locale visant à répondre aux enjeux de biodiversité (en déclinaison de la SRB) par la définition d'un plan d'action en faveur de la biodiversité avec les acteurs locaux, en prenant appui sur des spécialistes locaux, des partenaires techniques régionaux, une ingénierie de projet et des financements dédiés pour l'animation territoriale.

3. Décliner les stratégies locales en faveur de la biodiversité en programmes d'actions opérationnels

- Intégrer la biodiversité à l'ensemble des politiques publiques menées (urbanisme, routes, écoles, gestion d'espaces, éducation, culture, ...) et renforcer la définition de règles favorables à la biodiversité dans leur champ de compétences (règlement de PLU, cahier des charges dans les commandes publiques, critères d'éligibilité, ...).
- Agir directement en faveur de la biodiversité en menant des actions ciblées (fauche tardive en bord de route, désimperméabilisation et végétalisation de certaines zones, critères environnementaux dans les achats publics, gestion différenciée des espaces verts, ...).

Accompagner techniquement et financièrement les collectivités territoriales dans l'élaboration de stratégies locales de reconquête de la biodiversité déclinées en programmes d'actions opérationnels

- Mobiliser les acteurs d'un territoire en proposant des projets en partenariat avec des associations, acteurs économiques locaux,...
- Sensibiliser pour favoriser une prise de conscience des dangers qui pèsent sur la biodiversité, partager avec les citoyens et les acteurs locaux des priorités claires et favoriser la transition écologique.
- Inspirer et essayer en partageant son expérience et ses bonnes pratiques.

4. Reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité portés par des collectivités locales

Le dispositif « Territoires engagés pour la nature » (TEN) est un moyen de mettre en œuvre ces stratégies locales pour la biodiversité. Il s'adresse en priorité aux intercommunalités à fiscalité propre et/ou aux communes et vise à articuler et coordonner les outils actuels pour renforcer leur efficacité sans s'y superposer ou s'y substituer.

Le dispositif TEN apporte aux porteurs de projets une offre de service de base qui s'appuie sur :

- Un accompagnement individuel à l'élaboration des projets auprès des collectivités qui le nécessitent.
- Des événements collectifs d'information et de partage des connaissances ou d'expériences (webinaires, colloques, ateliers techniques, visites de terrain, café-débats,...) destinés à organiser une communauté d'acteurs engagés.
- Une valorisation des actions en faveur de la biodiversité, et la mise à disposition d'outils de communication à disposition des collectivités.

Après la formalisation du plan d'actions, et la reconnaissance TEN accordée par le jury régional, il s'agit d'accompagner les collectivités vers la réalisation de leurs projets et, le cas échéant, de trouver les financements nécessaires.

VU EN NOUVELLE-AQUITAINE

Un premier millésime de collectivités reconnues TEN a été initié en 2022 et sera suivi de nouvelles éditions permettant dès à présent de constituer une communauté de collectivités investies dans la préservation et la reconquête de la biodiversité.

RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS

- (Ind.) Hausse du nombre de collectivités candidates au dispositif TEN et reconnues
- (Ind.) Hausse du nombre de collectivités engagées dans un ABC et meilleure prise en compte des inventaires dans les documents de planification
- Hausse du nombre de stratégies locales en faveur de la biodiversité déclinées sur les territoires
- Accompagnement et suivi des collectivités bénéficiant de financements régionaux pour la biodiversité (AMI, AAP,...)
- Les projets retenus et déployés par les porteurs de projets attestent de résultats probants en matière de changement de pratiques et d'usages, et témoignent de résultats significatifs en matière de préservation et de reconquête de la biodiversité (indicateurs d'inventaires positifs, ...).

ACTEURS CONCERNÉS

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** : OFB, Région, Départements, ARB
- **Porteurs de projets « types »** : OFB, ARB, URCAUE, Collectivités locales, Parcs naturels, Acteurs publics territoriaux et de protection de la nature
- **Partenaires techniques** : Collectivités locales, Parcs naturels, Acteurs de la protection de la nature, agricoles et des sports de nature, FREDON, URCPPIE, URCAUE, FRC, GRAINE, FMA, CRA
- **Partenaires financiers potentiels** : Région, Départements, OFB, Agences de l'Eau, Communautés de communes ou urbaines, Acteurs économiques destinés à participer au projet de la collectivité

Accompagner techniquement et financièrement les collectivités territoriales dans l'élaboration de **stratégies locales** de reconquête de la biodiversité déclinées en programmes d'actions opérationnels

DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Europe : FEDER 2021-2027
- OFB : AAP Réalisation d'ABC et dispositif TEN
- Région : AAP "Nature et transitions"
- Dispositifs des Départements, des Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, du Ministère de la Transition Écologique
- Aides privées sous forme de mécénat, dotation, AAP, subvention

LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- **SNB 3** : Axe 1. Des écosystèmes protégés, restaurés et résilients (mesures 4.1, 4,2)
- **Néo Terra** : Fiche 45. Accompagner les territoires dans leur transition écologique et énergétique / Fiche 62. Des territoires engagés vers la sortie des pesticides [...] / Fiche 65. 1000 territoires néo-aquitains engagés dans la reconquête de la biodiversité [...]
- **SDAGE AG** : Orientation A. Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE
- **SDAGE LB** : Orientation 4 B. Promouvoir les méthodes sans pesticides dans les collectivités [...]

ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION :

One Health



Adaptation au
changement
climatique



Attractivité
& économie

